

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

LE JOUR DES MORTS, 3 novembre.—CHRONIQUE DIOCÉSAINE ET PROVINCIALE : visite de S. Exc. le commissaire apostolique à la communauté des Frères des Ecoles chrétiennes ; service funèbre pour feu M. l'abbé Thibault, SS.; ouverture du bazar de l'institut des jeunes aveugles ; déposition de M. E. Langevin vicaire général de Rimouski ; nécrologie, M. l'abbé Thibault, SS.—PETITES FLEURS RELIGIEUSES



SOMMAIRE

DU VIEUX MONTRÉAL, grave accident arrivé à Mlle Mance, son départ pour la France, sa guérison par le cœur de M. Olier.—LES MORTS.—UNE NOUVELLE JOURNÉE DE QUATRE-VINGT-TREIZE scènes sacrilèges dans l'église Saint-Nicolas des Champs à Paris.—MISSION DE N.-DAME DU SACRÉ-CŒUR DE MÉLANÉSIE ET DE MICRONÉSIE, lettre d'un missionnaire.—Décès de la semaine.

LE NUMÉRO
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

Une piastre par an payable d'avance,

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

LE NUMÉRO
2 cents

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.
Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent
MONTREAL.

PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

Dimanche,	2	novembre—	Annonc. du lac des Deux-Montagnes:
Mardi,	4	“	—Saint-Charles de Lachenaie.
Jeudi,	6	“	—Saint Joachim de la Pointe-Claire.
Samedi,	8	“	—Sainte-Brigide à Montréal.

FÊTES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE, 2 Novembre — 22^e Dimanche après la Pentecôte.—
Du Dimanche semi-double, ornements blancs.
Annonce de la Comi des morts pour le lendemain.

Lundi,	3 Nov.	—Les TRÉPASSÉS, de l'Octave semi-double, ornements noirs.	
Mardi,	4	—Saint-Charles, E. C., double	“ blancs.
Mercredi,	5	—De l'octave semi-double	“ “
Jeudi,	6	—De l'octave semi-double	“ “
Vendredi,	7	—De l'octave semi-double	“ “
Samedi,	8	—Octave de la Toussaint c. le	“ “

OFFICES EXTRAORDINAIRES

CATHÉDRALE.—Dimanche, 2 nov. à 6 h. ordination, à 7½ h. confirmation, à 3¼ h. Vêpres suivies du sermon et des vêpres des morts.

Lundi, 3 novembre, à 7 h. messe-basse pour les associés de la Propagation décédés, à 9 h. grand'messe pontificale.

Mardi, à 7 h. Service pour Mgr Lartigue.

Mercredi, à 7 h. Service pour les chanoines défunts.

Jeudi, à 7 h. Service pour les bienfaiteurs de la cathédrale.

LE JÉSUS.—Vendredi 7, premier vendredi du mois, toute la journée exposition du T. S. Sacrement ; à 7 h. p.m. Sermon et salut.

SAINTE-JOSEPH.—Dimanche 2, messes à 5½, h. 7 h. 8 h. 9 h., grand-messe à 10 h. Vêpres et sermon à 7 h. p. m. **Lundi,** messe des morts à 8 h.

G. SÉMINAIRE.—Mardi, Fête de St. Charles, messe pontificale.

HOTEL-DIEU.—Jeudi 6, Prise-d'habit présidée par Mgr de Montréal.

ACADÉMIE COMMERCIALE.—Vendredi 7, messe pour la clôture de la retraite, par Mgr de Montréal.

Dimanche 2, Solennité du Titulaire de l'église paroissiale du B. Alphonse.

LE JOUR DES MORTS.

“ La Religion, dit Chateaubriand dans le *Génie du Christianisme*, non satisfaite de donner des prières et des bénédictions à chaque cercueil, a couronné les choses de l'autre vie par une cérémonie générale, où elle réunit les innombrables habitants du sépulcre, vaste communauté des morts, où le grand est couché près du petit ; république de parfaite égalité, où on n'entre pas sans ôter son casque et sa couronne pour passer par la porte abaissée du tombeau.

“ Dans ce jour solennel où on célèbre les funérailles de la famille entière d'Adam, l'âme mêle ses tribulations pour les anciens morts aux peines qu'elle ressent pour ses amis nouvellement perdus. Le chagrin prend, par cette union, quelque chose de souverainement beau, comme une moderne douleur prend le caractère antique quand celui qui l'exprime a nourri son génie des vieilles traditions d'Homère. La religion seule était capable d'élargir assez le cœur de l'homme pour qu'il pût contenir des soupirs et des amours égaux en nombre à la multitude qu'il avait à honorer.”

Le soir de la Toussaint on entend descendre des tours et des clochers des tintements funèbres : c'est la voix des trépassés qui demandent aux vivants de prier pour eux. Et cette voix, *voix de fer*, comme dit Shakespeare, tombe sur tous, donnant des pensées graves à ceux qui ne voudraient que rire et folâtrer. Il y a des esprits qui se prétendent forts, ils ne veulent ni de Noël, ni de Pâques, ils ne croient ni à la naissance, ni à la résurrection du Christ..... ; mais ils sont bien forcés de croire à la mort de leur mère, de leur père..., de leurs enfants peut-être ! Alors la cloche du jour des trépassés leur dit quelque chose, et tout bas ils avouent que le catholicisme a des solennités qui parlent au cœur.

Dieu, qui connaît les faiblesses du cœur de l'homme, en conçoit les terreurs ; aussi quand il nous commande de venir prier près des tombeaux, il fait descendre dans les régions funèbres deux filles des cieus, la FOI et l'ESPÉRANCE, et grâce à elles, la terreur nous abandonne ; à travers nos pleurs, nous voyons des anges emporter sur leurs ailes les âmes délivrées de nos amis, et du silence qui s'étend sur les tombes, un mot nous arrive : RÉSURRECTION.

Comme suprême consolation, sur le corps glacé de notre mère, sur les jeunes cadavres de nos enfants, sur les cendres de nos amis, le christianisme nous dit : N'ayez pas peur, *nolite timere* ; la tombe, c'est le berceau de l'immortalité ; vos amis, vos enfants, votre père, votre mère, n'ont laissé ici-bas que leurs dépouilles ; ils avaient eu foi dans le Christ, ET LE CHRIST, C'EST LA RÉSURRECTION ET LA VIE.

Pendant les misères et les souffrances du pauvre, qui l'a secouru, qui l'a consolé ? c'est la religion. Et quand il sera mort, qui

viendra garder son cercueil comme le cercueil d'un roi ? Encore la religion. Car, voyez-vous, dit Chateaubriand :

“ Chez les anciens, les restes du pauvre ou de l'esclave étaient abandonnés presque sans honneurs ; parmi nous, le ministre des autels est obligé de veiller au cercueil du villageois comme au catafalque du monarque. L'indigent de l'Évangile, en exhalant son dernier soupir, devient soudain (chose sublime) un être auguste et sacré..... A peine le mendiant qui languissait à nos portes, objet de nos dégoûts et de nos mépris, a-t-il quitté cette vie que la religion nous force à nous incliner devant lui. Elle nous rappelle une égalité formidable, ou plutôt elle nous commande de respecter un juste racheté par le sang de Jésus-Christ, et qui, d'une condition obscure et misérable, vient de monter à un trône céleste.

“ C'est ainsi que le grand nom de chrétien met tout de niveau dans la mort, et l'orgueil du plus puissant potentat ne peut arracher à la religion d'autre prière que celle-là même qu'elle offre pour le dernier manant de la cité.

Le jour de *trépassés* est une des fêtes que tous comprennent le mieux. Dans les églises, autour du catafalque, dans les cimetières parmi les monuments somptueux et les fossés les plus humbles, on voit des foules prier avec une tristesse mêlée d'espérance, demandant la paix et le repos pour nos parents, pour nos amis décédés.

Dans les admirables prières de l'Église, tantôt ce sont des cris de douleur, tantôt des cris d'espoir.

L'Église, dès son origine, a toujours prié pour ses enfants morts ; elle, connaissant les miséricordes du Seigneur, ne cessait d'offrir, pour les trépassés, le sacrifice qui rachète les âmes et qui leur ouvre les portes du ciel ; mais saint Odilon, abbé de Cluny, a été un des premiers à établir une commémoration générale pour tous les fidèles, et pour cette solennité il choisit le lendemain de la fête de tous les saints.

En peu de temps, on vit adopter et pratiquer cette observation dans toute l'Église d'Occident et par l'autorité du siège apostolique.

En Angleterre, la *fête des trépassés* était pratiquée dès l'an 1222, comme il paraît par le concile d'Oxford et elle est au rang des solennités de seconde classe.

Elle a été ordonnée comme de précepte pour le diocèse de Paris, par l'évêque Eustache du Bellay, dans des statuts de l'an 1557.

Maintenant cette commémoration des morts est établie et enracinée dans les mœurs des peuples, et les hommes oublieraient bien des fêtes avant celle-là.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE.

Mardi matin, Son Excellence le commissaire apostolique, accompagnée de son secrétaire, s'est rendue à la communauté des frères des Écoles chrétiennes. Son Excellence a d'abord célébré le saint sacrifice de la Messe, puis Elle a visité la communauté et le noviciat. Le R. F. Flammien, directeur des novices, remplaçant le frère provincial, en ce moment en France, a adressé quelques paroles à Son Excellence qui y a répondu. Après le déjeuner a eu lieu la visite du Juvénat, pendant laquelle les élèves ont chanté quelques morceaux, et l'un d'eux a présenté ensuite une adresse à Son Excellence.

Entre temps arrivaient à la communauté les ecclésiastiques invités à la seconde partie de la fête. C'étaient MM. Colin, supérieur du Séminaire, R. P. Antoine, provincial des Oblats, Sentenne, curé de Notre-Dame, Giband, SS., Grandjon, SS., Leyeillé, SS., R. P. Bernard, O. M. I., R. P. Langevin, O. M. I. R. P. Laporte, O. M. I., Leclerc, curé de Saint-Joseph, J. Lonergan, curé de Sainte-Brigide, Décary, curé et Laporte vicaire de Saint Henri, C. Caisse, ancien chapelain d'Hochelaga, Médard Caisse, curé de Saint-Sulpice, Levesque et Carrière, vicaires au Sacré-Cœur, Faubert, chapelain du Bon-Pasteur, R. P. Strube, Rédemptoriste, Kiernan, vicaire à Saint-Patrice.

Ces messieurs, auxquels s'étaient joints les directeurs des écoles de la ville, escortèrent Son Excellence, qui se rendit à la grande salle de la Communauté où l'attendaient environ 761 enfants, pris dans deux classes de chacun des dix quartiers de la ville.

Les élèves qui fréquentent les écoles des frères sont répartis de la manière suivante :

Académie de l'Evêché, 135 élèves.	Ecole Sainte-Marie, 138 élèves.
Ecole Saint-Laurent, 451 "	" Saint-Joseph, 595 "
" Saint-Patrice, 221 "	" Sainte-Anne, 560 "
" Saint-Jacques, 464 "	" Saint-Henri, 570 "
" Sainte-Brigide, 578 "	" Sacré-Cœur, 324 "

Après l'exécution d'un programme comprenant : un chœur, *Benedictus qui venit in nomine Domini* par tous les élèves ; un chœur, *Salut Excellence*, par les élèves de l'école Saint-Laurent ; une adresse en langue française ; un chœur, *A thousand welcomes*, par les élèves des écoles Evêché, Sainte-Anne et Saint-Patrice ; une adresse en langue anglaise et un chœur, *Que tout s'anime en ce beau jour*, par les élèves de l'école Saint-Joseph, le Commissaire apostolique prit la parole.

Son Excellence dit d'abord combien était grande sa satisfaction en voyant que près de 5000 enfants fréquentaient les Écoles chrétiennes. Ces enfants en si grand nombre, qui viennent chercher

l'instruction, représentent leurs parents, leurs familles. Leur présence prouve l'attachement des habitants de Montréal pour la religion, car au lieu de confier leurs enfants à d'autres écoles ils préfèrent les envoyer auprès des fils du vénérable de La Salle pour y apprendre à mieux aimer notre sainte religion. La religion est le fondement du bonheur temporel et spirituel ; par elle on ne devient pas seulement un bon chrétien, mais aussi un bon citoyen, un excellent patriote.

Le genre humain était condamné à la mort spirituelle après le péché de nos premiers parents ; mais, dans sa miséricorde, Dieu ne put pas vouloir que cette créature, qu'il s'était plu à créer, fut irrémédiablement perdue, et de même qu'il avait placé aux bords du Nil la propre fille de Pharaon pour sauver dans son berceau Moïse, le premier législateur, de même Dieu a placé auprès de sa créature, pour la sauver, la sainte Église :

L'Église prend les enfants par le baptême et les rend les fils adoptifs de Dieu. Pendant ses premières années, l'enfant reçoit les soins de ses seuls père et mère, puis il grandit, et l'Église le prend de nouveau et lui donne l'éducation par ses institutions. C'est donc par une vue de la Providence que le vénérable J.-Bte de La Salle a fondé l'institut des Frères pour l'éducation des enfants. Les fils du vénérable de La Salle ont bien accompli leur mission depuis les deux cents ans qu'ils existent. Nous en avons eu, cette année même, un éclatant témoignage, car ils ont obtenu le premier prix pour leur méthode pédagogique à l'exposition internationale d'hygiène et de pédagogie à Londres.

Honneur aux Frères qui ont mérité une si flatteuse récompense, honneur aux juges qui la leur ont décernée, honneur à l'Église sur laquelle rejailit ces succès.

Soyez donc, mes enfants, reconnaissants à ces Frères, qui malgré leur mérite souvent supérieur, se dévouent humblement à votre éducation. Soyez aussi reconnaissants envers vos parents parce qu'ils vous confient à ces maîtres, à ces bons religieux qui, en vous donnant une bonne éducation vous apprendront toujours à bien connaître et à bien pratiquer votre religion.

Reconnaissance donc et amour envers vos parents et envers vos maîtres.

Cette fête, véritable fête de famille, qui laissera dans le cœur de tous ces enfants un impérissable souvenir, se termina par un grand congé accordé à la demande de Son Excellence.

Les Messieurs de Saint-Sulpice ont fait célébrer, mercredi matin, à Notre-Dame, un service funèbre pour le repos de l'âme du regretté M. J.-Bte Thibault SS. décédé en France le 26 octobre à la suite d'une longue maladie.

Sa Grandeur Mgr de Montréal assistait à ce service ainsi que M. le grand-vicaire Maréchal, M. le grand-vicaire Hamel et un

grand nombre de prêtres de la ville et de représentants des communautés religieuses.

La messe a été chantée par M. Colin, supérieur du séminaire, ayant pour diacre M. Bresseur SS., et pour sous-diacre M. Dupré SS. Sa Grandeur Mgr de Montréal a donné l'absoute.

C'est lundi prochain, 3 novembre, que s'ouvrira le bazar annuel en faveur de l'Institut catholique des jeunes aveugles. Comme les années précédentes, ce bazar destiné à soulager de si grandes infortunes, ne manquera pas d'attirer la foule qui y trouvera à côté des plus beaux objets de nos magasins, des ouvrages faits spécialement pour la table de loterie par les jeunes aveugles.

Un grand dîner sera donné mercredi 5 novembre, dans une des salles du bazar, sous la direction des dames patronnesses, qui n'ont rien épargné pour satisfaire les plus difficiles. A l'issue de ce dîner aura lieu une séance par les jeunes aveugles. Les assistants pourront les interroger sur la religion, la lecture et l'écriture, la grammaire, l'orthographe, le français, l'anglais, les éléments du calcul, l'histoire, la géographie, la musique vocale et instrumentale, l'harmonie.

Après ces examens qui, mieux que tout, prouveront l'excellence de l'instruction que reçoivent les jeunes aveugles, on connaîtra complètement cette œuvre et on sera de l'avis d'un visiteur éminent qui, en félicitant les sœurs chargées de l'Institut, leur disait qu'elles faisaient des merveilles.

C'est du reste l'opinion des nombreux étrangers qui visitent l'établissement. L'un d'eux, le savant docteur anglais Armitage, a été très satisfait de voir employée dans cet institut la méthode de *Braille*, ainsi qu'en Angleterre et en France et a déclaré que l'établissement de Nazareth était, par cela même, supérieur aux établissements analogues des Etats-Unis.

Plusieurs des membres de l'association des sciences, venus dernièrement à Montréal, ont été eux aussi émerveillés des résultats obtenus et n'ont pas caché leur admiration.

Nous devons être fiers d'avoir dans notre ville un établissement qui mérite les éloges de tous les étrangers, qui rend à ces pauvres déshérités de si grands services et qui est le seul établissement catholique de ce genre dans tout le Canada ; nous devons donc non seulement le soutenir par tous les moyens, mais aussi le faire progresser et accroître son importance pour qu'il puisse répondre à tous les besoins.

M. Edmond Langevin, grand-vicaire du diocèse de Rimouski a donné, ces jours derniers, sa déposition devant la commission ecclésiastique chargée d'instruire le procès apostolique sur la réputation de sainteté de la vénérable mère Marie de l'Incarnation,

fondatrice des Ursulines de Québec. La commission siège dans une des chapelles de la basilique de Québec.

NÉCROLOGIE.— M. J.-Bte Thibault, décédé en France le 26 octobre 1884, était né à Sainte-Hilaire-du-Bois, diocèse de Nantes, le 14 février 1843. Il entra au grand séminaire de Nantes le 1er octobre 1865 et fut ordonné prêtre le 19 décembre 1868. M. Thibault arriva à Montréal le 11 août 1870 et fut successivement employé comme professeur aux grand et petit séminaires de cette ville jusqu'au premier mois de 1883, où la maladie le força à s'arrêter. M. Thibault partit de Montréal au mois de novembre 1883 et alla d'abord à Cannes où il éprouva quelque soulagement; s'étant rendu ensuite à Rome, il quitta cette ville étant très souffrant.

M. Thibault a professé la théologie avec un grand succès. Son amabilité, son dévouement lui avaient acquis l'affection de tous ses élèves ainsi que de tous ceux qui avaient eu quelques rapports avec lui.

PETITES FLEURS RELIGIEUSES DU VIEUX MONTRÉAL

XVII.

GRAVE ACCIDENT ARRIVÉ A M^{lle} MANCE.— SON DÉPART POUR LA FRANCE.— SA GUÉRISON PAR LE CŒUR DE M. OLIER.

Le 28 janvier 1657, Mlle Mance fit sur la glace une chute si malheureuse qu'elle se brisa l'avant-bras droit et se démit le poignet. Etienne Bouchard, chirurgien, venu en 1653 à Villemarie et attaché par contrat à la colonie pour cinq ans, lui donna les premiers soins. Il reconnut que les deux os de l'avant-bras étaient brisés, mais il ne s'aperçut pas de la dislocation du poignet. Il ne reconnut cette dislocation que six mois après lorsqu'il n'y avait plus possibilité d'y porter remède. Les souffrances éprouvées par Mlle Mance étaient si grandes que parfois elle lui donnaient des crises nerveuses pendant lesquelles quatre hommes avaient grand-peine à la tenir sur son lit. La dislocation du poignet amena un amaigrissement excessif du bras, quoique la fracture fut guérie. " Je demeurai tout à fait privée de l'usage de la main, écrit Mlle Mance, et de plus j'en souffrais beaucoup. J'étais obligée de porter toujours mon bras en écharpe, ne pouvant le soutenir autrement, ou sans quelque autre appui. Depuis le moment de ma fracture, je ne pus m'aider ni me servir de ma main en

“ aucune manière, ni en avoir la moindre liberté, en sorte qu'il me fallait habiller et servir comme un enfant.”

Au milieu de ses souffrances, l'arrivée à Villemarie des Messieurs de Saint-Sulpice fut une grande joie pour Mlle Mance, qui les désirait depuis si longtemps, et sa joie fut d'autant plus grande que ces Messieurs l'informèrent du compromis que les Associés avaient passé avec les filles de Saint-Joseph de la Flèche pour leur donner la conduite de l'Hôtel-Dieu.

A cette heureuse nouvelle, Mlle Mance, se voyant par suite de l'infirmité de son bras, complètement incapable de s'occuper de l'Hôtel-Dieu, dont elle était cependant l'administratrice à vie, de par l'acte de fondation, désirait passer en France. — Ne serait-il pas bon, disait-elle à M. Queylus, que j'allasse trouver la fondatrice pendant qu'elle est encore vivante, et que je parlasse aussi au messieurs de la Compagnie de Montréal, afin d'obtenir de la fondatrice, s'il se peut, un fonds pour des religieuses. La Compagnie n'est pas en état de faire elle-même cette fondation et moi, de mon côté, je ne puis plus soigner les malades. Si je réussis, je tâcherai d'amener ces bonnes hospitalières de la Flèche.” M. de Queylus ayant complètement approuvé ce projet, Mlle Mance se décida à partir.

Elle confia tous ses pouvoirs d'administratrice de l'Hôtel-Dieu à une jeune personne, Mlle de La Bardillière, en lui faisant les recommandations nécessaires, puis avec la sœur Bourgeoys, qui s'était offerte à l'accompagner en France, pour lui donner ses soins, elle quitta Villemarie le 29 septembre 1658.

Les deux voyageuses ne purent partir de Québec que le 14 octobre suivant. Elles s'embarquèrent sur un vaisseau où, sans cinq ou six marins catholiques, tous les autres étaient huguenots. Ils chantaient leurs prières matins et soirs et pendant le jour. “ Quoique Mlle Mance fût incapable de se remuer, et qu'elle restât constamment dans la chambre aux canons, elle ne laissa pas d'exercer sur ces hérétiques l'ascendant que sa vertu et son rare mérite lui donnaient, comme naturellement, partout où elle était. Lorsqu'on fut arrivé sous la ligne elle les pria de ne plus chanter selon leur coutume, ajoutant qu'elle était obligée de rendre compte de ce qui se ferait sur le navire ; et après cette seule observation ils cessèrent entièrement leurs chants.”

Dès son arrivée à la Rochelle, Mlle Mance voulut se rendre à la Flèche auprès de M. de la Dauversière, mais elle ne put supporter la voiture et, toujours accompagnée de la sœur Bourgeoys, elle dut s'y faire porter sur un brancard. Après avoir conversé avec M. de la Dauversière au sujet des filles de Saint-Joseph, les deux voyageuses se rendirent à Paris.

Dès son arrivée dans cette ville Mlle Mance s'empressa d'aller voir M. Bretonvilliers, successeur de M. Olier, Mme de Bullion et les Associés de Montréal, réunis en assemblée pour entendre de sa bouche l'exposé de l'état de la colonie. Toutes ces personnes

furent profondément affligées en voyant le fâcheux état du bras de Mlle Mance et l'un d'eux l'amena consulter les plus habiles médecins de la capitale. Ils furent tous unanimes à déclarer la guérison impossible ; le mal étant trop invétéré et la malade trop âgée ; “ d'ailleurs, la peau étant dans le même état de sécheresse où “ serait un cuir à demi préparé, et le bras et la main demeurant “ sans mouvement, presque sans chaleur et sans vie, sans conser- “ ver de sensibilité que pour lui causer les plus vives douleurs “ dès qu'on venait à y toucher, il y avait tout lieu de croire que “ le mal du bras ne se communiquât à tout le côté droit.”

Les médecins ayant ainsi affirmé que toute guérison était impossible, Mlle Mance ne songea plus qu'à s'occuper de l'objet de son voyage : avoir une fondation pour l'Hôtel-Dieu. Elle voulut avant aller vénérer le corps de M. Olier et dans ce but, elle se rendit auprès de M. de Bretonvilliers pour lui demander la permission d'entrer dans la chapelle de la communauté où le corps était en dépôt. M. de Bretonvilliers lui assigna le jour de la Purification, 2 février 1359, en lui disant qu'il célébrerait lui-même une messe à laquelle elle pourrait communier, et qu'ensuite il lui apporterait le cœur de M. Olier qu'il avait dans sa chambre.

Le 2 février Mlle Mance se rendit donc au séminaire ; là elle fut guérie par l'attouchement du cœur de M. Olier. Dieu voulait ainsi montrer combien il approuvait les desseins de cette sainte fille, et cette guérison miraculeuse lui fit obtenir de suite la fondation qu'elle cherchait pour l'Hôtel-Dieu. Voici la relation faite, par Mlle Mance, de sa guérison :

“ J'avais désiré, dit-elle, de voir le cercueil de M. Olier, non pas “ dans la vue de mon soulagement, mais dans l'intention de l'honorer, l'estimant un très grand serviteur de Dieu. J'eus la permission de le voir, le jour de la Purification de la sainte Vierge. “ Je savais qu'il avait pendant sa vie grande dévotion à ce jour. “ Comme je fus sur le point d'entrer dans la chapelle où repose “ son corps, la pensée me vint de demander à Dieu, par les mé- “ rites de son serviteur, qu'il lui plût de me donner un peu de “ force et quelque soulagement à mon bras, afin que je m'en pusse “ servir dans les choses les plus nécessaires, comme pour m'habiller, et pour accommoder notre autel à Montréal. Je dis : O “ mon Dieu, je ne demande point de miracle, car j'en suis indigne, “ mais un peu de soulagement et que je me puisse aider de mon bras “ Comme j'entrais dans la chapelle, il me prit un saisissement de “ joiesi extraordinaire, que dans ma vie je n'en sentis de semblable. “ Je ne puis exprimer cela, sinon en disant que c'était un effet de “ la grande complaisance que j'éprouvais du bonheur dont jouissais “ ce bienheureux serviteur de Dieu. J'entendis la sainte Messe, “ et communiai dans cette douceur extraordinaire, ne songeant “ point à mon bras qu'après la Messe, lorsque M. de Bretonvilliers “ s'en allait à la paroisse pour assister à la procession, je le priai de “ me donner le cœur de feu M. Olier, pour le faire toucher à mon

“ bras. J'eus dès lors une certaine confiance d'être exaucée. Il me l'apporta et se retira ; et moi, pensant aux grâces que Dieu avait mises dans ce saint cœur, je pris de ma main gauche ce précieux dépôt, je le portai sur ma droite, tout enveloppée qu'elle était dans une écharpe. Au même moment, je sentis que ma main était devenue libre, et qu'elle soutenait sans appui le poids de la boîte de plomb, où le cœur est renfermé : ce qui me surprit ; m'étonna merveilleusement, et m'obligea de louer la divine bonté de la grâce qu'elle me daignait faire, de manifester en moi la gloire et le mérite de son serviteur. Je sentis en même temps une chaleur extraordinaire se répandre par tout mon bras, jusques aux extrémités des doigts, et l'usage de ma main me fut rendu dès ce moment ; quoiqu'elle soit toujours disloquée, je m'en sers néanmoins sans douleurs, ce qui est encore plus admirable.”

M. Dollier de Casson, qui avait appris de Mlle Mance elle même tous les détails de cette guérison, rapporte les suivants :

“ Mlle Mance ayant pris ce cœur tout pesant à cause du métal où il était enchassé et du coffret de bois qui renfermait tout le reste, et l'ayant appuyé sur son bras, tout enveloppé de plusieurs linges attachés avec une multitude d'épingles, soudain voilà qu'une grosse chaleur lui descend de l'épaule et vient lui occuper le bras tout entier ; et en même temps toutes ses enveloppes et toutes ses ligatures se défont d'elles-mêmes.” Le premier usage que Mlle Mance fit de son bras et de sa main si miraculeusement guéris, fut de les consacrer à Dieu en faisant le signe de la croix, ce qu'elle n'avait pu faire depuis sa chute.

M. Dollier de Casson en terminant le récit de cette guérison fait une réflexion très judicieuse :

“ Dieu voulut honorer la mémoire de feu M. Olier, son serviteur en donnant à son cœur le moyen de témoigner sa gratitude à cette demoiselle, qui pour lors s'employait si fortement en faveur de l'île de Montréal, à laquelle il portait lui-même tant d'intérêt lorsqu'il était vivant et dont Dieu veut bien qu'il prenne la protection après sa mort.”

Ce miracle fit une grande sensation dans Paris. Une multitude de personnes voulaient voir Mlle Mance, et lui entendre raconter sa guérison et toutes ces personnes se retiraient charmées tant des belles qualités de Mlle Mance qu'édifiées par ses vertus. Mais de toutes ces grandes dames, la plus heureuse de la guérison de Mlle Mance, ce fut la *bienfaitrice inconnue*, Mme de Bullion. Elle vit dans ce prodige un témoignage de la volonté de Dieu pour l'établissement des filles de Saint-Joseph à Montréal, aussi s'empressa-t-elle de remettre à Mlle Mance, vingt-deux mille livres, dont vingt mille devaient être placées pour constituer une rente de mille livres par an devant servir à l'entretien de quatre sœurs. C'est au sujet de la remise de cette somme qu'arriva sans doute l'anecdote racontée par la sœur Morin.

“ Pour n'être pas connue comme fondatrice, Mme de Bullion remettait des sacs d'argent à Mlle Mance, qui les emportait dans son tablier après ses visites. Elle m'a raconté plusieurs fois que, se faisant conduire chez Mme de Bullion en chaise à porteur, un soir ses porteurs lui dirent : — D'où vient donc, Mademoiselle, que, quand vous venez ici, vous êtes moins pesante que quand vous retournez chez vous ? Assurément, cette dame vous aime et vous fait des présents.”

Mme de Bullion voulut en outre payer tous les frais de voyage de Mlle Mance, lui donna des ornements d'église, des bijoux pour servir au service divin et diverses sommes pour les familles les plus pauvres de Villemarie.

Mlle Mance avant remis les vingt-mille livres à M. de la Dauversière, un contrat fut passé le 29 mars 1659 devant Marreau notaire à Paris, stipulant que les Associés feraient passer à Villemarie quatre sœurs hospitalières et une sœur domestique des communautés de Saint-Joseph ; qu'elles serviraient les pauvres gratuitement, ne prenant pour elles que le revenu des vingt-mille livres ; que Mlle Mance demeurerait administratrice des biens des pauvres jusqu'à sa mort, et qu'alors les seigneurs nommeraient deux administrateurs et ensuite tous les trois ans un nouvel administrateur pour remplacer le plus ancien qui sortirait de charge.

LES MORTS.

Ils ont passé aussi sur cette terre. Ils ont descendu le fleuve dit temps ; on entendit leurs voix sur ses bords, et puis l'on n'entendit plus rien. Où sont-ils ? Qui nous le dira ? Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur !

Pendant qu'ils passaient, mille ombres vaines se présentèrent à leurs regards : le monde, que le Christ a maudit, leur montra ses grandeurs, ses richesses, ses voluptés ; ils les virent et soudain ils ne virent plus que l'éternité. Où sont-ils ? Qui nous le dira ? Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur !

Semblable à un rayon d'en haut, une croix dans le lointain apparaissait pour guider leur course, mais tous ne la regardaient pas. Où sont-ils ? Qui nous le dira ? Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur !

Il y en avait qui disaient : Qu'est-ce que ces flots qui nous emportent ? Y a-t-il quelque chose après ce voyage rapide ? Nous ne le savons pas, nul ne le sait. Et comme ils disaient ces choses, les rives s'évanouissaient. Où sont-ils ? Qui nous le dira ? Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur !

Entraînés pêle-mêle, jeunes, vieux, tous disparaissaient, tels que le vaisseau que chasse la tempête ; on compterait plutôt les sables

de la m^{er} que le nombre de ceux qui se hâtaient de passer. Où sont-ils ? Qui nous le dira ? Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur !

Ceux qui les virent ont raconté qu'une grande tristesse était dans leur cœur ; l'angoisse soulevait leur poitrine, et comme fatigués du travail de vivre, levant les yeux au ciel, ils pleuraient. Où sont-ils ? Qui nous le dira ? Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur !

Des lieux inconnus où le fleuve se perd, deux voix s'élèvent incessamment.

L'une dit : De fond de l'abîme, j'ai crié vers vous, Seigneur ! écoutez mes gémissements, prêtez l'oreille à ma prière. Si vous scrutez mes iniquités, qui soutiendra vos regards ? Mais près de vous est la miséricorde et une rédemption immense !

Et l'autre : Nous vous louons, ô Dieu, nous vous bénissons. Saint, saint, saint, le Seigneur des armées ! La terre et les cieux sont remplis de votre gloire !

Et nous aussi bientôt nous irons là d'où partent ces plaintes ou ces chants de triomphe. Où serons-nous ? Qui nous le dira ? Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur.

UNE NOUVELLE JOURNÉE DE QUATRE-VINGT-TREIZÉ.

Sous ce titre, la *Semaine religieuse* de Paris rend compte des scènes scandaleuses qui se sont passées dernièrement dans l'église paroissiale de Saint-Nicolas des Champs. Voici les faits qui ont servi de prétexte aux odieuses profanations qui ont eu lieu dans cette église.

Il y a six mois, le Préfet de la Seine prit un arrêté ordonnant la démolition de la sacristie de l'église Saint-Nicolas des Champs. Comme cette église est une *église paroissiale*, qu'elle est au nombre des édifices dits "concordataires" restitués au culte en vertu du Concordat et qui ne peuvent, en conséquence, être désaffectés dans aucune de leurs parties sans l'accomplissement de formalités prévues par la loi, le conseil de fabrique s'empressa de recourir au conseil d'Etat, protestant contre l'illégalité de l'arrêté préfectoral.

Le conseil d'Etat n'a pas encore statué ; son jugement doit être rendu incessamment.

Malgré cela, sans attendre l'issue du recours du conseil de fabrique, le préfet fit savoir au président de ce conseil que "l'inspecteur des maisons communales viendrait prendre possession de la sacristie le 6 octobre, à deux heures."

Donnons maintenant le récit de la *Semaine religieuse* de Paris :

"Les choses en étaient là, et lundi dernier, M. l'abbé Rivié, curé de la paroisse, attendit le délégué du préfet. Les vicaires, M. Mouron, trésorier de la fabrique, remplaçant le président absent,

et Me Barrast, huissier, assistaient M. le curé. Celui-ci avait le matin même constitué avoué M. Mouillefarine ; il espérait que la journée ne serait pas troublée, car il venait de recevoir une lettre du préfet de la Seine, lui donnant rendez-vous pour le mercredi matin, quelques heures avant le moment où il devait être statué sur le référé signifié samedi soir à la préfecture.

“ Au dehors, la foule s'était amassée, mêlée de paroissiens et d'étrangers. Des groupes hostiles poussaient des cris injurieux : “ A bas la calotte ! à bas les Jésuites ! ” Aucun service d'ordre n'avait été organisé par la police.

“ A deux heures, le délégué du préfet, M. Albert Callet, inspecteur-régisseur des propriétés communales, se présente et demande à parler au président du Conseil de fabrique.

— Le président n'est pas là, répond M. le curé ; mais le trésorier le représente.

“ M. Mourond s'avance vers M. Callet, qui l'interpelle en ces termes : Monsieur, vous avez reçu avis de la préfecture de la Seine que je me présenterais ce jourd'hui, à deux heures. Voulez-vous me remettre les clefs ?

“ — Qui êtes-vous, monsieur ?

“ — Je suis M. Callet.

“ M. le curé invite le personnage à justifier de ses qualités et mandat.

“ — Avant toute discussion, veuillez nous montrer vos pouvoirs. Nous allons nous retirer dans ce cabinet de travail pour en prendre connaissance, puis nous reviendrons dans la sacristie.

“ — Mais je n'ai pas de pouvoirs, répliqua M. Callet ; je n'ai que ma carte : la voici.

“ Et il tend une carte portant cette simple suscription : *Albert Callet, inspecteur-régisseur des propriétés communales de la ville de Paris.*

“ — Eh bien ! reprend M. le curé, puisque vous n'avez pas de pouvoirs, nous ne discuterons pas avec vous ; nous ne répondrons qu'à un représentant de l'autorité muni d'une commission en bonne forme.

“ — J'en référerai au préfet, s'écrie le sieur Callet.

“ Pendant cette visite, la foule est devenue de plus en plus compacte devant l'église. Encouragée par des meneurs, plus de deux mille individus, parmi lesquels on remarque un certain nombre de femmes, font irruption dans l'intérieur de l'édifice.

“ La plupart ont la tête couverte. Une tourbe hurlante s'amasse devant l'entrée de la sacristie, insultant les prêtres et les personnes présentes.

“ Les plus ignobles injures sont proférées. Des citoyens grimpent sur l'autel, d'autres ouvrent les becs de gaz, au risque de faire sauter l'église. A la porte d'entrée se tient un groupe d'anarchistes donnant le mot d'ordre. Plusieurs voyous allument leurs pipes, et se font apporter des litres de vin qu'ils vont boire sur les marches de l'autel. Les autres sifflent et hurlent ; ceux-ci plongent les mains

dans les bénitiers, ceux-là escaladent la chaire et pérorent avec furie.

“ Une ignoble mégère, accroupie sur le maître-autel, engloutit des pommes de terre frites ; non loin de là, une de ses congénères, la cigarette aux lèvres, excite la foule au sac de l'église.

“ Dans tous les coins, tous ces bandits se vautrent, avalant, force chopines et victuailles.

“ Quelques-uns déplacent les chaises, et les entassent devant la sacristie, dont ils barricadent les portes.

“ Profondément attristé par ces scènes impies M. le curé se décide à requérir par écrit le commissaire de police. Celui-ci envoie télégramme sur télégramme à la préfecture. Nulle réponse. Enfin il se décide à venir. Il conjure les envahisseurs de se retirer, mais ils se moquent de lui, et la foule grossit à vue d'œil.

“ En présence de cette situation on ferme les portes de la sacristie. Enfin grâce à l'intervention de M. Mongeaud, officier de paix du III^e arrondissement, l'ordre a pu être rétabli. M. Mongeaud demande à M. le curé une réquisition verbale. M. l'abbé Rivié renouvelle sa demande et ajoute : “ Dans cinq minutes nous allons avoir un service funèbre ; vous vous efforcerez, j'espère, d'obtenir de la foule le respect dû aux morts.” Alors, à la tête d'une escouade, M. Mongeaud fait évacuer la nef et les bas côtés.

“ La foule se console en chantant au dehors la *Marseillaise*.

“ Vers cinq heures et demie, M. Caillaud, inspecteur divisionnaire de la police, en tournée dans les postes de l'arrondissement, est venu organiser des patronilles qui ont rétabli la circulation dans les rues environnantes.

“ Le soir le Salut, qui devait être chanté à huit heures, ne l'a pas été et les portes sont restées closes.

“ Mardi matin, les élèves des écoles communales ont renouvelé à la porte de l'église le scandale donné la veille par leurs parents.

“ Pour justifier l'inaction de la police on ose dire : l'église est un *lieu privé*, la police n'y peut pénétrer que sur une réquisition. D'où vient donc qu'on accuse chaque jour les curés d'avoir, en parlant en chaire, tenu dans un *lieu public* des propos contre le gouvernement.

“ Non, il ne faut pas se le dissimuler, les scènes scandaleuses de ces jours derniers sont un signe des temps. Et quand les émeutiers auront bien constaté qu'ils ont toute liberté, leur audace ne connaîtra plus de bornes. Ceux qui les laissent faire, quels qu'ils soient, sont responsables des abominations qu'ils commettent.

“ Quant à nous, aidons par nos prières nos pasteurs à défendre les intérêts de l'Église. C'est un devoir pour tous les catholiques de Paris de réparer pendant ce mois, par leur zèle pieux, les outrages qu'à subis Notre-Seigneur présent dans son tabernacle.”

MISSION DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

DE MÉLANÉSIE ET MICRONÉSIE.

Après une longue attente, disent les Annales de Notre-Dame du Sacré-Cœur, nous avons enfin reçu des nouvelles de nos chers missionnaires d'Océanie, nouvelles qui, grâces en soient rendues au divin Cœur de Jésus, à Notre-Dame et à saint Joseph ! sont excellentes, ainsi que vont le voir nos Associés par la lecture de la lettre suivante :

AIMÉ SOIT PARTOUT LE SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS !

Vlavello, 22 mai 1884.

Bien cher et très Révérend Père Supérieur,

Le samedi 12 mars, après avoir témoigné aux chers Pères Maristes de Sydney et à leur excellent Provincial, le Révérend Père Joly, toute notre gratitude pour les bontés exquisés qu'ils nous avaient témoignées et pour tous les services qu'ils nous avaient rendus durant notre long séjour parmi eux, nous nous sommes embarqués sur le *Catherine*.

Ce petit navire, à deux mâts, jaugeant 450 tonnes, est destiné au transport des marchandises ; c'est à-dire qu'il n'avait aucune cabine pour des passagers. Le capitaine, qui avait d'abord constamment refusé de nous prendre à son bord, pour cette raison, accepta ensuite de le faire en nous voyant d'un bien facile accommodement. Il s'était montré bourru avant de nous connaître, mais il devint dans la suite très aimable et fit son possible pour nous être agréable. Le second, le lieutenant, le quartier-maître et plusieurs matelots étaient catholiques ; tous ont été fort convenables pour nous.

Notre voyage a été plus long que nous ne le pensions. Par un bon vent, on peut faire le trajet de Sydney à Blanche-Baie en quinze jours ; trois semaines suffisent en temps ordinaire, mais ayant eu, ou beaucoup de calme, ou des vents contraires, il nous a fallu 29 jours pour arriver à Matoupi. Nous y mouillâmes le Jeudi-Saint. La pluie ne cessa de tomber pendant toute la journée. Je voulus faire avertir immédiatement le Père Cramaille ; mais le temps ne permit pas aux Canaques de porter mon billet.

Le lendemain nous partîmes de bon matin et nous nous rendîmes à Malagouna ; et delà, nous nous dirigeâmes à pied, à travers la montagne, vers Vlavello, où résidait notre cher Père.

Mes confrères et moi nous avons besoin de nous sentir chez nous, de nous reposer du ballonnement de la mer, et surtout de passer dans la solitude et le recueillement le saint jour où notre bon Maître a donné sa vie et versé son sang sur la croix pour notre rédémption.

Le bon Père Cramaille, que nous avons pris à l'improviste, ne pouvait revenir de sa joie et de son étonnement : "Je vous attendais sans vous attendre," nous dit-il ; c'est-à-dire que, s'étant familiarisé avec la vie d'anachorète, appliquée à ses devoirs religieux et vaquant à ses colloques avec le divin Cœur de Jésus, il attendait sans impatience l'arrivée promise de ses nouveaux confrères. Combien nous étions heureux de nous retrouver réunis sur cette terre lointaine, théâtre de nos communs labeurs ! Les Canaques se réjouissaient aussi en nous voyant arriver en si grand nombre, et témoignaient leur joie à notre passage. Dès le premier jour, ils voulurent connaître les noms des nouveaux Pères et du Frère.

Comme le débarquement de nos bagages ne pouvait s'effectuer que le mardi suivant,—car le samedi saint, le dimanche et le lundi de Pâques étaient des jours de congé pour l'équipage—nous passâmes tranquillement le saint jour de Pâques à Vlavollo. Nous avons chanté la grand'messe de Dumont dans notre petite chapelle. Un trader catholique est venu se joindre à nous. Le chant du *Magnificat* et du *Te Deum*, en actions de grâce de notre heureuse traversée, a terminé la cérémonie, à laquelle ont assisté respectueusement plusieurs Canaques.

Je désirais beaucoup retourner à Kininigouang. La situation de ce lieu entre les deux maisons de commerce de Méoko et de Matoupi et d'autres avantages encore m'y invitaient ; mais notre ancien ennemi, n'ayant pas changé de dispositions à notre égard, de nouvelles difficultés auraient pu surgir de sa proximité : j'ai donc cru plus prudent de différer notre établissement dans cet endroit et de nous installer ailleurs. Le vieux Tokoloukol, notre ancien propriétaire, garde toujours fidèlement notre champ de Kininigouang, malgré les assauts réitérés que lui fait subir, pour se l'approprier, notre dangereux voisin.

Vlavollo, qu'a habité le Père Cramaille depuis mon départ, et où j'ai résidé moi-même pendant deux mois à la suite de notre incendie de l'année dernière, s'imposait naturellement à notre choix : car, nulle part ailleurs, les villages ne sont plus nombreux et la population plus compacte que par ici ; mais je savais les Canaques de ces parages un peu difficiles. Le Père Cramaille, dans une de ses lettres, m'avait parlé d'un conflit qu'il avait eu avec eux, surtout avec celui qui a vendu le champ où est construite la petite maison qu'il habitait. Ce dernier revendiquait, pour lui et les siens, le droit d'entrer dans la maison et dans la cour et d'y séjourner aussi longtemps qu'il lui plairait. J'ignorais encore en quels termes le Père se trouvait avec ses rebelles paroissiens ; mais j'ai trouvé, en arrivant, que, par sa fermeté à maintenir son indépendance, il était parvenu à dominer les Canaques, et les a ensuite gagnés en volant au secours de leurs malades, en les soignant, en leur donnant des remèdes, et en leur administrant le Baptême quand il ne pouvait leur sauver la vie : c'en était assez pour que nous choisissions Vlavollo pour résidence.

Cinq ou six jours après notre arrivée à Vlavollo, nos bagages étaient déposés sur place par des centaines de Canaques, hommes, femmes, enfants et même des *teachers* Wesleyens (catéchistes protestants Canaques). Il y avait une sorte d'enthousiasme dans l'entrain avec lequel on s'occupait de notre installation. Parmi les bagages se trouvaient en premier lieu toutes les pièces, prêtes à assembler, des deux maisons que nous avons acquises à Sydney. Nous nous sommes mis immédiatement à la construction de l'une d'elles ; mais, comme dans cette saison où le ciel est presque continuellement sans nuage, la trop grande chaleur ne nous permettait pas de braver les rayons du soleil sans nous exposer à les graves accidents, nous ne pouvions travailler que deux ou trois heures dans la soirée, et un peu dans la journée quand le soleil était couvert. Nous venons cependant de terminer notre première maison : elle a vingt-quatre pieds anglais de long et vingt de large, c'est-à-dire à peu près sept mètres sur six ; elle est élevée au-dessus du sol d'environ cinq pieds et appuyée sur de forts pilotis en cocotier. Le dessous nous sert de lieu de décharge. Nous habitons le haut qui est assez propre, mais très chaud jusqu'à ce que nous ayons pu faire une véranda.

Nous allons maintenant nous donner tout entiers à l'instruction des Canaques : nous étudions leur langue, afin de pouvoir leur enseigner le catéchisme ; nous leur apprendrons aussi à lire et à écrire. Nous avons déjà commencé nos leçons, et les hommes et les enfants se montrent bien désireux d'apprendre : ils nous demandent quand nous leur ferons le *Lotou*, c'est-à-dire quand nous prêcherons. En attendant que nous puissions bien nous faire comprendre, le Père Cramaille et moi nous parcourons les villages pour visiter nos paroissiens, et ce n'est point la partie la moins fructueuse de notre ministère : cette visite vaut assurément une prédication.

Notre maison à deux étages étonne beaucoup nos Canaques ; mais ce qui semble dépasser toutes leurs conceptions, c'est un puits que nous avons creusé à environ cent cinquante mètres du bord de la mer et où, selon nos prévisions, nous avons trouvé de l'eau à trois mètres de profondeur. Tous voulaient admirer cette merveille, se pencher sur le bord du puits, s'assurer qu'il y avait bien de l'eau au fond. Ce qui ne les étonnait pas moins, c'était de voir que nous n'avions pas besoin, pour puiser de l'eau de descendre dans le trou : une petite poulie et une corde envoyaient dans le puits un seau qui nous rapportait l'eau désirée !... Après avoir acquis la conviction de saint Thomas, ils se demandaient : " Comment peut-il se trouver de l'eau si loin de la mer ? et comment les missionnaires ont-ils pu savoir qu'il y en avait là ? L'un d'eux expliqua la chose de la manière suivante : " Un *Military* (missionnaire) s'est mis là — il montrait la véranda de la vieille maison — puis il a regardé autour de lui ; il a dit : Creusez là bas, il y a de l'eau. Ils ont creusé et ils ont trouvé de l'eau." Ce récit ne

diminuait pas l'étonnement de ses compagnons. Alors il ajouta : " Et il a trouvé tout cela dans sa tête. " En disant ces dernières paroles, il montrait son front du doigt. Chez quelques-uns l'étonnement était entaché de dépit ; car, quelques jours après, ils se disaient entre eux, en notre présence : " Depuis que les missionnaires ont trouvé de l'eau : *pata tapêka*, c'est-à-dire : *plus de tabac*. "

Vous savez, mon Révérend Père, que le tabac en stick, les pipes, les couteaux, les hachettes, etc., sont notre monnaie d'échange, avec laquelle nous payons les services que les Canaques nous rendent et les produits du pays qu'ils nous apportent. Ce sont eux qui allaient assez loin dans la montagne chercher l'eau potable dont nous avions besoin. Mais nous souffrions beaucoup de cette sujétion ; car il n'était pas rare qu'ils ne s'excusassent de ne pouvoir y aller à cause de la trop grande chaleur, qu'ils supportent moins facilement que nous. Il est vrai qu'ils n'ont ni coiffure, ni habit, ni parasol pour les garantir contre les ardeurs du soleil. Quelquefois ils avaient besoin de se rendre au marché ou à une fête quelconque — et il n'en manque pas. D'autres fois aussi, ils n'étaient pas fâchés de nous faire sentir leur utilité, qu'ils considéraient comme une nécessité pour nous. Enfin (et c'est un cas de ce genre qui nous a pressés de creuser notre puits), étant parfois en inimitié avec d'autres familles de la même tribu ou d'un village voisin, ils n'osent plus aller à la fontaine, qui est commune, de peur de s'exposer aux flèches, aux coups de hachette et aux balles de leurs ennemis.

Tovivigne, le canaque qui a vendu le terrain où nous sommes actuellement, et qui, devenu plus soumis et plus serviable, faisait avec les siens, nos petites commissions, fit étrangler, dit-on, (il le nie), un jeune homme qui s'était mal conduit, du côté des mœurs, vis-à-vis d'une personne de sa famille. Les parents de l'étranglé soudoyèrent deux ou trois Canaques de Rataoul, village voisin, et ceux-ci tuèrent à coups de fusil et de hachette le neveu même de Tovivigne, l'emportèrent dans la montagne et le mangèrent. Tovivigne et les siens, la figure toute bouleversée par la peur et la rage, vinrent nous annoncer cet acte de barbarie, en nous demandant des armes afin de se venger. Je répondis que nous n'aimions pas la guerre, et que nous n'avions pas de fusil à prêter pour la faire. Après qu'ils furent apaisés, je dis au Père Cramaille de courir dans la montagne et d'empêcher que le corps ne soit mangé, ou s'il respirait encore de lui donner le baptême. Mais ils s'écrièrent tous ensemble : " *Pata, pata, kaïkaï mé* : non non, ils l'ont mangé. " Et ils s'en retournèrent avec précaution dans leurs cases.

Une chose qui nous parut fort singulière, c'est que celui qui avait été étranglé deux ou trois jours auparavant n'est pas mort sur le champ. Son père, un des chefs du pays, le voyant en danger, fit venir le Père Cramaille pour le soigner, sans dire à ce dernier la cause de la gravité du mal. Après plusieurs remèdes,

le malade n'allant pas mieux, les parents demandèrent au Père de lui faire le *Lotou*, c'est-à-dire de le baptiser, afin que, s'il mourait, il pût aller au ciel avec un autre Canaque qu'ils nommaient, et qui était mort quelque temps auparavant, après avoir reçu le baptême. Le malade, qui ne pouvait plus parler, pour manifester son désir, sourit à cette proposition de son père ; et le Père Cramaille, trop heureux, s'empressa d'envoyer cette âme au ciel.

Depuis l'affaire de l'horrible vengeance, les Canaques d'aucun des deux partis ne voulaient nous aller chercher de l'eau de la montagne à moins d'être accompagnés par nous. C'est cette circonstance qui nous a déterminés à ne pas tarder davantage à faire le puits dont je vous ai parlé.

Aujourd'hui, fête de l'Ascension, M. HERNSEIM nous fait avertir qu'il partira demain, ou après-demain, pour Cooktown et qu'il emportera nos lettres. Nous nous hâtons de faire notre courrier. C'est la première occasion que nous trouvons depuis notre arrivée ici, il y a six semaines.

Que le Sacré-Cœur de Jésus nous protège ! Il nous suffit. Nous avons plus que jamais confiance en la médiation de Notre-Dame du Sacré-Cœur. Elle est la reine de ce Vicariat Apostolique, et le premier sanctuaire lui sera consacré. Chaque jour de ce mois béni nous nous réunissons pour honorer cette bonne Mère, et en lisant, dans le mois de Notre-Dame, tout ce qu'elle a fait dans le monde entier pour les Missions, nous avons bien le droit d'attendre, pour la nôtre, une semblable faveur de sa bonté et de sa puissance.

Je supplie tous nos pères et nos frères de prier toujours pour nous comme nous prions pour eux. Nous comptons aussi beaucoup sur les prières de tous les membres de l'Archiconfrérie.

Agrérez, mon Révérend Père, l'hommage de ma respectueuse affection et de mon dévouement dans le Cœur de Jésus.

L. A. NAVAHRE,
Missionnaire du Sacré-Cœur.

LES ABONNEMENTS.

Nous adressons présentement les comptes de nos abonnés retardataires, avec l'espoir qu'il accueilleront favorablement notre demande.

Les amis de la *Semaine religieuse* en retard dans leur abonnement comprendront sans peine qu'avec la modique somme de *une piastre*, il ne nous est pas possible de faire des frais de collection, après avoir publié 24 pages chaque semaine pendant 12 mois et avoir payé 25 cents d'affranchissement.

Les abonnements sont exigibles d'avance.

DÉGÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.
11 Mach. XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

James Kieron.—Angèle Gravel.—Joséphine Lacroix.—M.
Louise Parent.—Narcisse Bourguignon.—Denis Donnelly—
Hugh Maguire.—John Rolland.—William O'Brien.—Flavie
Goyette.—Marianne Bell.—Sophie Desonniers.—Hubert
Caron.—Jacob Heaslern.—Gédéon Marchand.—Eustache
Hurtubise.—D. Durocher.—Roch Lafond.—Célestine Labbé.
—Joseph Provençal.—Thomas Kain.—John Bell.—Louis
Latulipe.—Jos. Baril.—Rose Florant.—James Booth.—Joseph
Robin.—Joseph Proulx.—Bazile David.—Georges Wood.—
Sarah Joung.—Thomas Caron.—Héloïse Villeneuve.—Bruno
Ledoux.—Bridge. Kerney.

DE PROFUNDIS.

POELES ! | POELES !

POELES A BOIS ET A CHARBON

Pour EGLISES, ECOLES ; passages ; les plus nouveaux dans le
marché et des meilleures manufactures. Chez

L. J. A. SURVEYER

1588 RUE NOTRE-DAME, (En face du Palais de Justice.)

LE GRAND VATEL

RESTAURANT

26 RUE SAINT-JACQUES 26

REPAS A TOUTE HEURE.

Cet établissement est fréquenté par l'élite de la société ; par les membres du Clergé que
leurs affaires appellent à la ville ; par la magistrature, les professions libérales et le haut
commerce.

SERVICE PROMPT ET POLI.

JOSEPH RIENDEAU, Propriétaire.

FERRAULT & MESNARD,

ARCHITECTES

93, 99 Rue Saint-François-Xavier, 93, 99

Boîte 1414, P. O.

MONTREAL.

GRANDE FONDÉEIE DE OLO CHES



BURDIN Aîné,

Rue de Condé, 28
LYON, FRANCE.

Représentée à Montréal par M. R. Beullac, 229 Notre-Dame

LAVOIE & BEAULIEU

ATELIER DE

Peinture décorative, Sculpture, Dorure, Etc.

Ecussons, Tableaux, Travaux artistiques.

MM. LAVOIE ET BEAULIEU sont en état d'exécuter toute espèce de travaux artistiques de Decorations d'Eglises, de Chapelles, Statues, Bannières religieuses Drapeaux, Etc., avec soin, et dont ils garantissent entière satisfaction.

PLANS pour décoration intérieure d'Eglise, Chapelle, Autel, Chaire, Etc.

Ils fabriquent à des prix qui défient toute concurrence, les Autels, Chaires d'Eglise et tous autres objets consacrés au culte divin. Ils ont en main des modèles de décoration exécutés par les plus célèbres Artistes Européens, et se chargent de toutes espèces d'Imitations de Bois, Marbre, Peinture, Etc.

On peut faire exécuter ces divers ouvrages dans n'importe quelle partie du Canada et des Etat-Unis, on s'adressent à :

O.M. LAVOIE-D.A. BEAULIEU
231 NOTRE-DAME CENTRE 231

MONTREAL.

GABOURY & GADREUX

ENTREPRENEURS d'Eglises, Couvents, résidences, à la Campagne et à la Ville.

REPARATIONS exécutées à bref délai à **PRIX MODÉRÉS.**

137 ET 139 RUE VISITATION, 137 ET 139
MONTREAL.

WILLIAM BRITTON

Poseur d'appareils à éclairage, à eau, et à chauffage.

OUVRAGES EN METAL DE TOUTES SORTES

COMMANDES RECUES POUR EGLISES ET MAISONS D'EDUCATION

EXÉCUTION PROMPTE ET BONNE

NO 15 Rue CLAUDE, No 15
MONTREAL.

REMEDES POUR TOUS

à la portée de toutes les bourses

Mme E. DESROCHERS

Dépôt général :

62 ET 64 RUE SAINT-LAURENT



ENREGISTRÉ

SON SIROP DE MIEL est le meilleur remède contre le rhume, la toux, les affections des bronches, des poumons et de la gorge. Les enrrouements, extinctions de voix disparaissent rapidement par son usage.



ENREGISTRÉ

L'EAU POUR LES YEUX, dont elle seule est propriétaire, est reconnue comme unique dans son genre. Elle fait disparaître rapidement toutes les inflammations des organes visuels, chroniques ou passagères.



ENREGISTRÉ

SON REMÈDE SOUVERAIN contre le choléra, diarrhée, dysenterie et affections des intestins est employé avantageusement dans tous ces cas par toute personne indistinctement, quel que soit l'âge ou le tempérament.

Prix les plus modérés.

GROS ET DETAIL.

Dépôts dans les Pharmacies et Epicerics.

25 Cts

Employez les

Pilules de McGale

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A VENDRE PARTOUT.

CLOCHES D'EGLISES

The Jones Bell foundry Co

TROY N.-Y., U.-S.

MEARS & STAINBANK
LONDRES — ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL,
22 RUE ST.-NICHOLAS
MONTREAL.

AGENTS DE

LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,

Fabricants de sonniers en cr.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

ART RELIGIEUX

SCULPTURE — DOBURE — PEINTURE.

Dessins et décorations d'églises et de chapelles. Autels, Chemins de Croix, chaires, vestiaires, fonts baptismaux, etc., etc., etc.

LUCIEN BENOIT

NOS 198, 200,

RUE JACQUES-CARTIER

A MONTREAL

près de la Banque d'Épargne

MENEELY BELL COMPANY

A TROY ; ETAT DE NEW-YORK.

Spécialité de CLOCHES et de CARILLONS

POUR LES EGLISES

FABRIQUE GARANTIE

Catalogue illustré envoyé sur demande, gratis.

S'adresser : **CLINTON H. MENEELY BELL COMPANY,**
Troy, N.-Y., U. S. A.

AUX ECONOMES
BON BEURRE EN TINETTES

De 15 à 18 cents,

Au Marche à Beurre de

J. B. RICHER

No 468 Rue Lagauchetiere

NOTE

 **BEURRE, THE,**

VINS, BIÈRE ET PORTER

UNE SPÉCIALITÉ.